

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Eléments de droit (Partie IV)</b>
<b>Section(s)</b>	- <b>(2 ECTS)</b> Bachelier Educateur Spécialisé en accompagnement psycho-éducatif - Cycle 1 Bloc 2

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Sophie INSTALLE	18	Quad 2

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
<b>Droit pénal</b>	18h	<b>Sophie INSTALLE</b>

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
<b>Droit pénal</b> : 18h de théorie

<b>Langue d'enseignement</b>
<b>Droit pénal</b> : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Nihil

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Respecter les réglementations et les textes de référence (déclaration des droits de l'homme, des droits de l'enfant, droits des personnes hospitalisées, projets institutionnels, ...) cadrant l'exercice du métier dans les secteurs où il travaille</li> <li>◦ Faire des choix, spécialement dans des situations problématiques, et prendre des positions responsables</li> <li>◦ Réfléchir et expliciter les valeurs et principes qui le guident dans son action</li> <li>◦ Faire preuve à la fois de discernement et de souplesse dans la confrontation aux normes et accompagner les personnes dans la construction d'un rapport responsable à ces normes</li> </ul> </li> <li>• Etre un acteur institutionnel et social engagé               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ S'engager avec et pour les personnes dont il a la charge</li> <li>◦ Assumer son rôle social et politique</li> </ul> </li> <li>• Construire, évaluer et réajuster ses interventions en identifiant les ressources et compétences des personnes dans l'« ici et maintenant » afin d'ouvrir le champ des possibles               <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Construire ses interventions en les inscrivant dans la durée et en tenant compte du travail d'équipe</li> </ul> </li> </ul>

<b>Acquis d'apprentissage spécifiques</b>

Comprendre : Suite au cours de droit pénal, l'étudiant doit être capable d'expliquer les principes du droit pénal, la logique du droit pénal, de la classification des infractions et des peines et des différents aménagements possibles de la peine

Application : Résoudre des cas pratiques en droit pénal - Suite au cours de droit pénal, l'étudiant doit savoir répondre aux questions qu'un bénéficiaire lui poserait en droit pénal et/ou poser l'acte adéquat face à une situation illégale pénalement

### Contenu de l'AA Droit pénal

- La notion de droit pénal, ses sources, les personnes impliquées dans un procès pénal et les différentes juridictions.
- La classification des infractions, leurs éléments constitutifs, les peines et leurs caractéristiques, les preuves et la peine.
- La procédure pénale : les objectifs, l'action publique et l'action civile, la partie civile, la personne lésée, le procès pénal, la condamnation et les voies de recours.

### Méthodes d'enseignement

**Droit pénal** : cours magistral, travaux de groupes, approche interactive, étude de cas, Enseignements hybrides

### Supports

**Droit pénal** : syllabus, notes de cours, notes d'exercices, activités sur eCampus, support écrit-minimum plan de cours

### Ressources bibliographiques de l'AA Droit pénal

- Code pénal et code d'instruction criminelle
- Nathalie Colette-Basqecqz et Noémie Blaise, Manuel de droit pénal 3ème éd., Anthémis 2016.
- Hennau C (+) et Verhaegen J., Droit pénal général, 3è éd. mis à jour avec le concours de D.Spielmann et A. Bruyndonckx, Bruxelles, Bruylant, 2003.
- Declercq R., Eléments de procédure pénale, Bruxelles, Bruylant, 2006

### Évaluations et pondérations

<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
-------------------	--------------------------

<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Droit pénal : Français
-------------------------------	------------------------

**Méthode d'évaluation de l'AA Droit pénal :**

Examen écrit : 60 % Evaluation continue : 40 %

Année académique : **2021 - 2022**